COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logirem et Handitoit Provence renouvellent leur partenariat en faveur du logement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie lié à l'âge

Mardi 14 décembre 2021 à 09h30, Fabienne Abecassis, Directrice Générale de Logirem et Armand Bénichou, Président de l'Association HandiToit Provence, sont heureux de signer le renouvellement de la convention de partenariat qui les lie depuis 10 ans. Elle vient confirmer l'engagement de Logirem dans la mise en œuvre d'actions en faveur du logement pour les personnes en situation de handicap et les personnes en perte d'autonomie liée à l'âge.

Marseille, le 15 décembre 2021

Forte de 10 années au côté de l'association Handitoit Provence et de ses adhérents, Logirem est fière de renouveler son engagement.

Ce partenariat répond pleinement aux objectifs du projet d'entreprise LOGIREM 2025 de proposer un habitat pour tous. L'Entreprise Sociale pour l'Habitat compte 2 400 titulaires de baux âgés de plus de 75 ans nécessitant pour certaines d'entre elles des équipements adaptés à leur perte d'autonomie. L'enjeu de la prise en compte du vieillissement s'inscrit également dans le Plan Stratégique du Groupe Habitat en Région 2024.

Les modalités de la convention

Logirem met en œuvre une politique en faveur des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge, avec des objectifs volontaristes et ambitieux en matière d'accessibilité et d'adaptation des logements, aussi bien lors d'opérations de réhabilitation que lors de nouvelles constructions.

En effet, depuis plus de 10 années nos structures collaborent pour proposer une offre de logements adaptés aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Ainsi, chaque année, dans ses programmes neufs, LOGIREM réalise en moyenne 10% de logements adaptés. Les prescriptions techniques sont définies en partenariat avec HandiToit Provence.

Aujourd'hui, Logirem compte plus de **320 logements adaptés aux usagers en fauteuil** roulant.

Les 3 grands objectifs de la convention

- **La production de logements adaptés en tenant compte de la «qualité d'usage »** des personnes utilisatrices de fauteuil roulant ou à mobilité réduite

(configuration et équipements des logements devant permettre l'autonomie des personnes). Cette production s'appuie sur l'expertise technique et juridique des professionnels de l'association Handitoit Provence ainsi que la connaissance des différents handicaps et de l'approche fonctionnelle de l'habitat.

Ainsi, tous les maîtres d'œuvre de Logirem peuvent intégrer dans leurs projets les préconisations architecturales et techniques nécessaires à une qualité d'usage optimale pour une personne à mobilité réduite.

- **L'adéquation entre l'offre et la demande** : développer l'offre là où les besoins sont repérés grâce à la plateforme régionale du logement adapté animée par Handitoit.
- **L'amélioration du traitement de la demande de logement des personnes à mobilité réduite** en portant à la connaissance du bailleur les demandes de logement dont l'association est saisie.

C'est par la mobilisation de tous, collaborateurs et administrateurs d'HandiToit Provence, collaborateurs de la maîtrise d'ouvrage, de la direction de la clientèle et des territoires de Logirem, en donnant des réponses concrètes aux personnes handicapées, que nous apportons notre contribution à ce formidable engagement qu'est l'intégration des personnes en situation de handicap.

La résidence L'Étoilé : une belle illustration de ce partenariat

En novembre 2021, Logirem a réceptionné en VEFA une résidence de 71 logements, située dans le 14ème arrondissement de Marseille : L'Étoilé.

Dix de ces 71 logements, six T3 et quatre T2 en PLUS et PLAI, s'inscrivent dans le cadre du partenariat avec Handitoit.

Les plans d'aménagement intérieurs ont été validés par l'architecte d'Handitoit Provence et proposent des prestations soignées et adaptées :

- des volets roulants électrifiés à toutes les baies,
- des WC surélevés avec barre de maintien,
- un évier adapté (siphon déporté, cuve moins profonde, robinetterie adaptée),
- un deuxième oeilleton sur la porte palière à hauteur de personne en fauteuil,
- un pré-équipement pour une électrification ultérieure de la porte palière,
- un deuxième vidéophone est installée dans la chambre principale (en plus de celui de l'entrée),
- des interrupteurs et des prises à hauteur adaptée,
- une salle de bain entièrement adaptée avec :
    - un lavabo surbaissé,
    - une robinetterie adéquate,
    - un siège relevable dans la douche,
    - une barre de maintien dans la douche
    - et une douche sans seuil,
- une mise à disposition de sonnette avec récepteur lumineux pour les personnes malentendantes,
- un accès aux balcons sans seuil.

Copyright : Logirem

Contact presse Logirem :
Florence Reboul
Responsable communication
florence.reboul@logirem.fr
port : 06 11 91 32 91

Contact Presse HandiToit Provence :
Armand BENICHOU Président Handitoit
Laure GERBAL Directrice Handitoit
contact@handitoit.org
tel : 04.91.26.56.27

À propos de Logirem

Transformer le quotidien, bâtir aujourd'hui les solutions de l'habitat social de demain dans un objectif de mixité, d'accessibilité à tous, y compris les plus fragiles de nos concitoyens, pour un habitat durable, telle est l'ambition de Logirem. Sa mission pose ainsi l'intérêt général des habitants et des territoires au cœur de son action.

Bailleur social engagé et innovant, à l'écoute des collectivités, Logirem agit en toute proximité au service de la satisfaction client et de la qualité de vie. Avec sa Fondation d'entreprise, Logirem s'engage en faveur de la culture et de la cohésion sociale.

Logirem, entreprise sociale pour l'habitat, filiale des Caisses d'Épargne (Groupe BPCE), membre du Groupe Habitat en Région et d'HER Sud Est, gère 22 000 logements et 1 200 équivalents logements en foyers dans les régions PACA et Corse.

A propos de Handitoit Provence

Handitoit Provence est une Association Loi 1901, créée le 22 mars 2002. Elle a pour objet de rendre possible le choix des personnes handicapées de vivre seules, ou en famille, dans un logement individuel en milieu ordinaire, adapté à leurs besoins, dans des conditions de sécurité adaptées afin de disposer d'une plus grande autonomie. La plateforme du logement adapté a développé depuis 2007 des liens partenariaux avec les bailleurs sociaux en vue de favoriser la production de logements adaptés à destination d'un public en situation de handicap ou de perte d'autonomie liée à l'âge.